

## **AVIS aux candidats admis en Licence Professionnelle filière : Energies renouvelables & Efficacité Energétique, en temps aménagé**

Il est porté à la connaissance des candidats admis (Liste ci-joint) en Licence Professionnelles « **Energies renouvelables & Efficacité Energétique** », en temps aménagé, suite aux résultats du concours du samedi 30/09/2023, qui a eu lieu à l'Ecole Supérieure de Technologie de Meknès, qu'un **complément de dossier** doit être déposé **avant le vendredi 13 octobre 2023** (guichet 9).

Pièces à fournir :

**Reçu de paiement des frais de scolarité** (22 000dh) à verser au compte de l'EST-Meknès (**RIB :310480101002470234270129**).

**Et tout papier manquant lors du premier dépôt.**

Rappel des papiers nécessaire :

- Original du baccalauréat (Obligatoire)
- (2) copies de l'attestation de baccalauréat.
- Original du diplôme Bac+2 (Obligatoire)
- (2) copies de diplôme Bac+2.
- Copies des relevés de notes du diplôme Bac+2 (S1-S2-S3 & S4)
- Extrait d'acte de naissance.
- (2) Copies de la carte d'Identité Nationale.
- (2) Photos d'identité (Format carte nationale).
- Attestation de travail (Obligatoire).**
- Copie de déclaration de la CNSS du dernier mois** (Pour les salarié Obligatoire).

Pour toute information veuillez contacter l'adresse mail suivante : [k.ramdane@umi.ac.ma](mailto:k.ramdane@umi.ac.ma)